



Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

PERSONNES CONCERNÉES

Cette prestation concerne toute personne pouvant justifier d'un an d'expérience professionnelle, bénévole ou syndicale, en lien avec le diplôme visé.

Tous les diplômés de l'Université de Strasbourg, du DUT au Doctorat, peuvent être obtenus via la VAE.

MODALITÉS D'ADMISSION

Avant tout démarrage d'un accompagnement à la VAE, une demande préalable de recevabilité-faisabilité doit être soumise à la Cellule VAE. Elle est étudiée par le responsable scientifique du diplôme visé.

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

La prestation d'accompagnement vise à accompagner le candidat dans :

- > un travail d'analyse approfondi du parcours et des compétences mises en œuvre dans l'activité
- > la mise en regard des compétences acquises au regard du référentiel de compétences du diplôme visé
- > l'élaboration d'un dossier de demande de VAE de type et de niveau universitaire
- > la préparation à l'entretien avec le jury

COMPÉTENCES À L'ISSUE DE LA FORMATION

- > Renforcer et/ou développer ses champs de connaissances et de compétences
- > Développer sa réflexivité et sa professionnalité
- > Se préparer à l'entretien avec le jury de VAE

PROGRAMME

- > 10h d'accompagnement individuel méthodologique réalisé par un accompagnateur VAE
- > Une plateforme numérique de ressources VAE
- > Un accès aux ressources documentaires de l'ensemble des bibliothèques, physiques et virtuelles, de l'université
- > Des ateliers thématiques complémentaires : ressources documentaires, langues vivantes, outils bureautiques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les méthodes pédagogiques utilisées sont variées, elles relèvent notamment de l'autoformation accompagnée.

L'accompagnement est dispensé par des professionnels psychologues du travail ou consultants en RH.

ORGANISATION - DÉROULEMENT

La prestation peut se réaliser en présentiel et/ou à distance, selon l'organisation souhaitée par le candidat.

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Le responsable scientifique dépend de la certification visée et ne participe pas à la prestation d'accompagnement.

PLUS D'INFORMATIONS

<https://sfc.unistra.fr/cellule-vae/>

Planning des réunions d'information :

<https://sfc.unistra.fr/cellule-vae/je-me-lance/>

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Durée : 10h réparties sur 12 mois.

Entrées et sorties permanentes.

Tarif : 2400€

Lieu

Cellule VAE
17 Rue du Maréchal Lefebvre
67100 Strasbourg

Renseignements et inscriptions

Matthieu DURAND
Tél : 03 68 85 86 00
vae@unistra.fr

Nature et sanction de la prestation

Cette action est une action de Validation des acquis de l'expérience.

Elle donne lieu au dépôt d'un dossier de VAE, qui sera soumis à un jury de VAE. Le jury de VAE décide de la validation totale, partielle ou du refus de validation du diplôme visé.